



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 16 octobre 2020
Convocation des conseillers :
le 16 octobre 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 23 octobre 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Christian Weis, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Bruno Cavaleiro, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Line Wies, Jeff Dax, Luc Theisen, Catarina Simões, Laurent Biltgen, Conseillers, Laetitia La Vecchia, Secrétaire générale adjointe

Excusés : Luc Majerus, Conseiller, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Le Conseil Communal;

**Objet : 12.3.1.2. Devis complémentaire-Immeuble rue Pasteur
21-traitement façade; décision**

Considérant qu'il s'agit d'un devis complémentaire d'un montant de 85.000 € concernant le projet « Immeuble rue L. Pasteur, 21 - traitement façade - Coordination des affaires sociales »;

Considérant que le devis initial de 25.000 € a été voté en date du 06.12.2019;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/151/221311/20010 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi communal, tel que modifiée, et la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,

**approuve
à l'unanimité**

le devis complémentaire de 85.000 € concernant le projet « Immeuble rue L. Pasteur, 21 - traitement façade - Coordination des affaires sociales ».

en séance

date qu'en tête